

Le 9 mars 2020

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Grosse Ile, tenue à la mairie située au 1-006 chemin Jerry, Grosse Ile, Qc., le 9 mars 2020 à 18 h 30 sous la présidence de la Mairesse, Madame Rose Elmonde Clarke, et à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

Mairesse: Rose Elmonde Clarke

Conseillers: Marlene Boudreau
Felicia Clarke
Nancy Clark
Miles Clarke
Jessica Goodwin

Secrétaire-trésorière Adjointe: Maxine Matthews

Est absent

Conseiller : Steve Clarke

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R2020-027

Sur une proposition de Jessica Goodwin

Appuyée par Miles Clarke

Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

Que l'ordre du jour présenté soit adopté tel que présenté ci-dessous :

1. Ouverture de la séance
 - 1.1 Mot de bienvenue
 - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Approbation du procès-verbal
 - 1.4 Correspondance
 - 1.4.1 Affaires découlant de la correspondance
 - 1.4.1.1 Y4Y Québec - demande de commandite
 - 1.4.1.2 Jennifer Dickson & Annie Gail Clarke – Utilisation du centre d'entraînement
 - 1.4.1.3 Société canadienne du cancer – demande d'adopter une résolution afin de décréter le mois d'avril – mois de la jonquille
2. Actes administratifs du conseil
 - 2.1 Rapports administratifs
 - 2.1.1 Approbation des comptes à payer
 - 2.1.2 Communauté Maritime – Dossiers régionaux – Mise à jour
3. Actes législatifs du conseil
 - 3.1 Demande de dérogation mineure – Brandon Clarke
 - 3.2 Subvention d'amélioration du réseau routier

4. Varia
5. Période de questions
6. Clôture de la séance

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 17 février 2020 et déclarent l'avoir lu.

R2020-028

Sur une proposition de Nancy Clark
Appuyée par Marlene Boudreau
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 17 février 2020.

CORRESPONDANCE

N2020-029

Les membres du conseil ont obtenu une copie de la liste de correspondance reçue depuis la dernière séance ordinaire ; les membres du conseil en ont pris connaissance. La mairesse passe en revue les points inscrits à la liste et celle-ci est déposée au registre de la correspondance de la municipalité.

AFFAIRES DÉCOULANT DE LA CORRESPONDANCE

Y4Y QUÉBEC

DEMANDE DE COMMANDITE

ATTENDU QUE Y4Y Québec a soumis une demande de commandite pour la Municipalité d'assumer le coût des billets d'avion pour deux (2) jeunes de participer au 3^e Forum annuel sur l'engagement des jeunes qui se tiendra le 14 mars 2020 à Montréal ;

ATTENDU QUE cette demande a été reçue en date du 18 février 2020 et donc, la Municipalité n'est pas prévue une telle dépense pour 2020 puisque le budget municipal fut adopté le 9 décembre 2019 ;

EN CONSÉQUENCE

R2020-030

Sur une proposition de Felicia Clarke
Appuyée par Marlene Boudreau
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

QUE la demande de commandite de Y4Y Québec pour la Municipalité d'assumer le coût des billets d'avion pour deux (2) jeunes de participer au 3^e Forum annuel sur l'engagement des jeunes soit refusée.

QUE la Municipalité transmette une lettre à Y4Y Québec afin de leur spécifier de soumettre toute autre demande semblable au plus tard à la fin du mois d'octobre pour permettre à la Municipalité de planifier une telle dépense au budget municipal 2021. La Municipalité demandera également pour participer au processus de sélection pour les jeunes de Grosse Ile qui assisteront à ce forum.

**JENNIFER DICKSON & ANNIE GAIL CLARKE
UTILISATION DU CENTRE D'ENTRAÎNEMENT**

Le Conseiller Miles Clarke déclare son intérêt dans ce dossier et s'abstient des discussions.

ATTENDU QU' une lettre nous a été transmise demandant la possibilité pour les jeunes de moins de seize (16) ans d'utiliser le centre d'entraînement ;

ATTENDU QUE les jeunes mentionnés dans la lettre ont fréquentés le centre d'entraînement sous la supervision de l'école dans le cadre du programme parascolaire et n'y ont plus accès depuis qu'ils ont abandonné l'école ;

ATTENDU QUE dans le passé, les demandes permettant aux personnes de moins de seize (16) ans à fréquenter le centre d'entraînement ont toutes été refusées ;

EN CONSÉQUENCE

R2020-031

Sur une proposition de Nancy Clark
Appuyée par Jessica Goodwin
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

QUE la demande soumise par Jennifer Dickson et Annie Gail Clarke pour permettre aux jeunes de moins de seize (16) ans de fréquenter le centre d'entraînement soit refusée.

**SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER –
DEMANDE D'ADOPTER UNE RÉOLUTION AFIN
DE DÉCRÉTER LE MOIS D'AVRIL –
MOIS DE LA JONQUILLE**

CONSIDÉRANT QUE chaque année, plus de 55 000 Québécois et Québécoises reçoivent un diagnostic de cancer, et que cette annonce représente un choc important qui se répercute dans toutes les sphères de leur vie;

CONSIDÉRANT QUE pour chaque personne touchée, une à trois personnes de son entourage prendront le rôle de proche aidant;

CONSIDÉRANT QU' environ quatre cancers sur dix peuvent être évités en adaptant un mode de vie sain et en mettant en place des politiques de santé qui protègent les Québécois et les Québécoises;

CONSIDÉRANT QUE la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 8%, passant de 55% en 1992 à 63% en 2019, et que c'est grâce au financement de recherches novatrices que nous y sommes parvenus et que nous pouvons poursuivre notre objectif d'un monde sans cancer;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est le seul organisme de bienfaisance national qui vient en aide à tous les Québécois et Québécoises atteints de tous les types de cancer et leurs proches, à travers la recherche, la prévention, l'accès à un réseau d'aide, l'information basée sur les dernières données probantes et la défense de l'intérêt public;

CONSIDÉRANT QUE la vie est plus grande que le cancer, qu'elle ne se résume pas à un diagnostic. À la chimiothérapie. Aux cicatrices. Par l'entremise de ses programmes, la Société canadienne du cancer aide les Québécois et les Québécoises à tisser des liens avec les autres et à leur assurer une qualité de vie et un bien-être;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est connu comme étant le Mois de la jonquille, qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage alors les Québécois et les Québécoises à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer;

EN CONSÉQUENCE

R2020-032

Sur une proposition de Miles Clark
Appuyée par Felicia Clarke
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

DE DÉCRÉTER QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

QUE les membres du conseil municipal de la Municipalité de Grosse Ile encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

RAPPORTS ADMINISTRATIFS

APPROBATION DES COMPTES À PAYER

R2020-033

Sur une proposition de Nancy Clark
Appuyée par Miles Clarke
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

D'approuver le paiement des comptes pour le mois se terminant le 29 février 2020 au montant de 55, 020.51\$. Cette liste est déposée au registre des comptes à payer.

COMMUNAUTÉ MARITIME – DOSSIERS RÉGIONAUX – MISE À JOUR

N2020-034

La mairesse, Rose Elmonde Clarke, passe en revue les points inscrits à l'ordre du jour pour la séance du conseil de la Communauté maritime qui aura lieu le mardi 10 mars 2020.

La mairesse a fait le point sur les réparations nécessaires à la caserne des pompiers de l'Est. Le maire de la Municipalité des Îles et président de la Communauté maritime, Jonathan Lapierre, a demandé au service des travaux publics de soumettre un plan détaillé, à la séance ordinaire du conseil qui se tiendra le mardi 14 avril 2020, afin d'entamer le processus pour réaliser ces réparations.

La borne fontaine située sur le territoire de la Municipalité de Grosse Ile a été réparée puisque celle-ci gèle souvent par le temps froid, laissant ainsi les pompiers sans eau en cas d'incendie.

ACTES LÉGISLATIFS DU CONSEIL

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE BRANDON CLARKE

ATTENDU QU' une demande de dérogation mineure datée du 17 juillet 2019 a été déposée par Brandon Clarke ;

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure numéro **MD2019-003** est d'accepter la construction d'un bâtiment secondaire mesurant 26' x 28' dans sa cour avant sur le lot 3 777 527 ;

ATTENDU QUE l'Article 7.2.1 du règlement de zonage 2012-002 précise qu'aucune construction ou structure n'est permise dans la cour avant ;

ATTENDU QUE la dérogation mineure ne semble pas porter atteinte à la jouissance des droits de propriété des propriétaires des immeubles voisins compte tenu de l'implantation actuelle des résidences et du profil de la rue ;

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure respecte les objectifs du plan d'urbanisme ;

ATTENDU QU' il s'agit d'une demande qui peut faire l'objet d'une dérogation mineure en vertu de l'article

2 du Règlement numéro 2010-004 sur les dérogations mineures ;

ATTENDU QUE le refus de cette demande aurait pour effet de créer un préjudice au propriétaire compte tenu de la configuration du terrain ;

ATTENDU QUE le Comité Consultatif d'Urbanisme et du Développement Communautaire a étudié le dossier et recommande que la dérogation mineure soit accordée ;

EN CONSÉQUENCE

R2020-035

Sur une proposition de Miles Clarke
Appuyée par Jessica Goodwin
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

QUE la recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme et du Développement Communautaire d'accorder la dérogation mineure à Brandon Clarke soit acceptée.

QUE Brandon Clarke soit autorisé à construire un bâtiment secondaire mesurant 26' x 28' dans sa cour avant sur le lot 3 777 527 tel que demandé.

SUBVENTION D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

R2020-036

Sur une proposition de Felicia Clarke
Appuyée par Nancy Clark
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

QUE la directrice générale, Janice Turnbull, soit déléguée à déposer une demande d'aide financière au montant de 15, 000\$ dans le cadre du *Programme d'aide à la voirie, volet des projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale* afin de réaliser des travaux routiers majeurs sur le chemin Shore.

PÉRIODE DE QUESTIONS

N2020-037

Aucun membre du public n'est présent.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

R2020-038

Sur une proposition de Miles Clarke, la séance est levée à 19h15.

Rose Elmonde Clarke
Mairesse

Maxine Matthews
Secrétaire-trésorière
Adjointe